



La FOrcce Solidaire

FO Banques BNP Paribas

Le Délégué Syndical National
Charles LEGROS

☎ : 01.40.14.17.39

☎ : 06.80.31.55.46

Monsieur Jean-Laurent BONNAFÉ
3 rue d'Antin
75002 Paris
ACI : CAA01A1

Paris, le 29 janvier 2018

Monsieur le Directeur Général,

L'année qui vient de s'écouler a été caractérisée par une nouvelle augmentation des résultats financiers de BNP Paribas. Notre entreprise a été reconnue en 2017 comme un des leaders de l'activité bancaire.

Nous pouvons féliciter l'ensemble des salariés de notre entreprise pour leur investissement au quotidien, qui a permis d'atteindre ces bons résultats.

Dans ce contexte favorable, nous vous adressons quelques interrogations que vous saurez certainement prendre en compte et pour lesquelles nous nous attendons une réponse de votre part.

FO Banques BNP Paribas Organisation Syndicale au contact des femmes et des hommes salariés de BNP Paribas, vous alerte sur les observations que nous recueillons pendant nos visites dans les entités de BNP Paribas : **l'angoisse, le stress, le niveau de rémunération, les besoins de formation, le manque d'accompagnement et l'incertitude** que génèrent les changements dans notre entreprise, même si vos communications ont habilement nommé ces changements « la Transformation ».

- *Vous est-il arrivé de vous mettre à la place d'un salarié de la banque dont l'agence ferme sans espoir d'un reclassement proche de son domicile ou du lieu de travail de son conjoint ?*
- *Savez-vous combien de jeunes salariés envisagent de quitter notre entreprise par manque de visibilité sur leur avenir au sein de BNP Paribas ?*
- *Avez-vous connaissance des situations rencontrées par les salariés dans les périmètres où les effectifs diminuent de manière constante, avec au final un impact direct sur la qualité du service rendu aux clients ?*
- *Trouvez-vous justifié que des délocalisations continuent d'être mises en œuvre, y compris dans des secteurs pour lesquels notre entreprise maîtrise aujourd'hui les savoir-faire et les compétences ?*
- *Le digital, la robotique, le numérique et l'intelligence artificielle auront un impact considérable sur l'emploi. Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour privilégier l'employabilité ?*
- *Nous attirons votre attention sur le fait que des salariés ont atteint un seuil extrême de précarité, dont un des facteurs est le refus de la Direction Générale de mettre en place une de nos revendications qui n'est autre que la SUBROGATION*
- *La formation telle qu'elle est dispensée actuellement à BNP Paribas, est-elle à la hauteur des enjeux des changements importants que nous connaissons et de ceux à venir ?*
- *Trouvez-vous efficace Monsieur le Directeur Général que de nombreux salariés aient encore des difficultés à se former : formations refusées pour des raisons de service ou budgétaire et pour d'autres, obligation de réaliser leur formation depuis leur domicile par manque de temps pendant les heures de travail ?*
- *Trouvez-vous équitable que, pour évoluer vers un autre poste ou une autre fonction, un salarié ait à s'appuyer sur son propre réseau de connaissances (s'il a la chance de disposer de relais puissants et influents) et ne reçoive pas systématiquement une aide adaptée ?*

Délégation Nationale FO Banques BNP Paribas

32 rue de Clignancourt - 75018 Paris
ACI : CSDRCA1 - Tél. : 01 40 14 38 24 - Fax : 01 40 14 60 05





La FOrcce Solidaire

- *Trouvez-vous juste que l'avenir des femmes et des hommes de notre entreprise puisse dépendre demain des résultats d'un algorithme dans un outil informatique ou des compétences saisies dans un réseau social externe à la banque ?*

Ces alertes pour FO Banques BNP Paribas sont considérées comme des risques majeurs qui mettent à mal le climat social et créent in fine du mal être.

Aujourd'hui les projets d'évolutions qui modifient l'organisation et les conditions de travail, ont un impact direct sur la vie des salariés.

Même si BNP Paribas fait en sorte de respecter la législation, **la concertation avec les Organisations Syndicales n'intervient qu'en aval de ces projets**, préalablement imaginés et pensés par un petit nombre de personnes, aidés de consultants externes dont la préoccupation n'est ni la préservation, ni le développement de l'emploi au sein de notre entreprise.

Ces Projets sont ainsi soumis aux instances sociales dans des conditions qui ne permettent plus une analyse suffisante.

Les salariés de BNP Paribas **constatent ces pratiques et n'accordent plus de crédit au dialogue social dans notre entreprise**. Cette défiance est confirmée par le taux d'abstention supérieur à 70% qui a caractérisé les récentes élections du Conseil d'Administration.

Nous ne pouvons pas terminer cette lettre sans vous dire que le dialogue social est actuellement malmené par le nombre incessant de projets qui se succèdent dans toutes les instances.

Ces instances sont devenues par la force des choses des chambres d'enregistrement où la Direction n'a fixé qu'une priorité : celle d'obtenir un avis négatif ou positif pour pouvoir avancer rapidement.

Suite aux nouvelles ordonnances, les changements prévus concernant ces instances vont bouleverser le paysage social de notre entreprise et mettre encore plus à mal le dialogue social. La création du C.S.E (Comité Social et Economique) va notamment priver les salariés de la proximité de leurs représentants.

FO Banques BNP Paribas vous demande, Monsieur le Directeur Général :

- **De prendre un engagement fort au niveau du pacte social pour les années à venir afin de mettre en œuvre une politique sociale ambitieuse, à la hauteur des résultats et de la position de leader de BNP Paribas.**
- **De reconsidérer la formation et l'accompagnement des salariés comme un enjeu stratégique pour la préservation et le développement du capital humain.**
- **De pouvoir prendre toutes les dispositions afin d'éviter les délocalisations, en conservant les activités en France et en privilégiant l'évolution de l'organisation interne.**

Dans l'attente de vous lire, recevez, Monsieur le Directeur Général, nos salutations distinguées.

Charles LEGROS
Délégué Syndical National
FO BNP Paribas

Délégation Nationale FO Banques BNP Paribas

32 rue de Clignancourt - 75018 Paris
ACI : CSDRCA1 - Tél. : 01 40 14 38 24 - Fax : 01 40 14 60 05



La FOrcce Solidaire